

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH  
RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS

PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL  
COMMITMENT PLAN (ESCP)



**Gouvernement de l'Union des Comores  
Ministère de l'Aménagement du Territoire, de  
l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des  
Transports Terrestres**

**Projet de Relèvement Post-Kenneth  
et de Résilience**

**PLAN D'ENGAGEMENT  
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL  
(PEES)**

**09 octobre 2019**

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH  
RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL  
COMMITMENT PLAN (ESCP)**

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH  
RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL  
COMMITMENT PLAN (ESCP)**

GOUVERNEMENT DE L'UNION DES COMORES

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE EN UNION DES COMORES**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL**

1. Suite au passage du cyclone Kenneth en Union des Comores au mois d'avril 2019, le Gouvernement de l'Union a eu un financement de la banque mondiale et prévoit la mise en œuvre du **projet de relèvement post Kenneth et de résilience**, avec la participation du ministère de l'Aménagement, du Territoire et de l'Urbanisme chargé des Affaires Foncières et des Transport Terrestre (MATUAFTT), des organismes publics ciblés par le projet (Direction Nationale de l'Environnement et des Forêts (DNEF), Directions Régionales de l'Environnement et des Forêts (DREF), préfectures et mairies) et des ONG nationaux et internationaux.
2. L'Union des Comores mettra en œuvre les mesures et actions concrètes qui sont nécessaires pour faire en sorte que le Projet soit exécuté dans le respect de la législation nationale et des Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque Mondiale. Le présent Plan d'Engagement environnemental et social (PEES) est un document de synthèse qui énonce ces mesures et actions.
3. Lorsqu'il fait référence à des plans précis ou à d'autres documents déjà établis ou qui doivent l'être, le PEES exige le respect de toutes les dispositions de ces plans ou autres documents. En particulier, **le PEES** exige le respect de toutes les dispositions énoncées dans (i) les instruments déjà élaborés dans le cadre de la préparation du projet : Le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) du projet, le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) de la réhabilitation des routes, logements et digues, le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et le cadre de Réinstallation (CR) ; (ii) les instruments à élaborer déjà identifiés : les Etudes d'Impacts Environnementaux et Sociaux (EIES) relatives aux activités qui sont prévues dans les zones ciblées et les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) y relatifs ; ainsi que (iii) les éventuels autres documents qui pourraient être développés dans le cadre du projet notamment des Plans d'action de Réinstallations (PAR).
4. Le tableau qui suit fait un récapitulatif des mesures et actions concrètes nécessaires, ainsi que des délais pour leur réalisation. L'Union des Comores est tenue de faire respecter toutes les exigences du PEES, même lorsque la mise en œuvre de certaines mesures et actions relève du ministère, de l'unité ou de l'organisme public.
5. La mise en œuvre des mesures et actions concrètes définies dans le PEES fera l'objet d'un suivi de la part de l'Union des Comores et de rapports que l'Union des Comores communiquera à l'Banque Mondiale, en application des dispositions du PEES et des conditions de l'accord juridique, tandis que la Banque Mondiale assurera le suivi-évaluation de l'avancement et de la réalisation de ces mesures et actions concrètes tout au long de la mise en œuvre du Projet.

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH  
RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL  
COMMITMENT PLAN (ESCP)**

6. Comme convenu par l'Banque Mondiale et l'Union des Comores, le présent PEES peut-être révisé de temps à autre au cours de la mise en œuvre du Projet, d'une façon qui rend compte de la gestion adaptative des changements ou des situations imprévues pouvant survenir dans le cadre du Projet, ou en réponse à une évaluation de la performance du Projet réalisée en vertu du PEES lui-même. Dans de telles situations, l'Union des Comores conviendra de ces changements avec l'Banque Mondiale et révisera le PEES en conséquence. L'accord sur les modifications apportées au PEES sera attesté par l'échange de lettres signées entre l'Banque Mondiale et l'Union des Comores. L'Union des Comores publiera sans délai le PEES révisé.

7. Lorsque la performance du Projet, des situations imprévues ou des changements survenant dans le cadre du Projet entraînent une évolution des risques et des effets durant sa mise en œuvre, l'Union des Comores mettra à disposition, le cas échéant, des fonds additionnels pour la mise en œuvre des actions et des mesures permettant de faire face à ces risques et effets, qui peuvent comprendre notamment les effets environnementaux, sanitaires et sécuritaires, l'afflux de main-d'œuvre et les violences sexistes.

8. Le tableau ci-dessous récapitule les mesures et actions matérielles requises ainsi que le calendrier de mise en œuvre de ces mesures et actions.

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

PROJET DE <b>PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores</b> PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DATE : 07 Octobre 2019			
<b>Exposé sommaire des mesures et actions concrètes à mettre en œuvre pour atténuer les risques et effets environnementaux et sociaux potentiels du Projet</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Entité en charge / Responsabilité/ Financement</b>	<b>Date de fin d'exécution</b>
<b>SUIVI ET ETABLISSEMENT DE RAPPORTS SUR LE PEES</b>			
<b>RAPPORTS REGULIERS</b> L'Union des Comores, par l'intermédiaire du l'Unité de Gestion du Projet (UGP) , préparera et soumettra régulièrement des rapports de suivi environnemental et social à l'aide des modèles de suivi spécifiés dans le ESMF, présentant l'état de conformité avec les actions présentées dans l'ESCP, et notamment en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des outils et actions de gestion environnementale et sociale visés à la section 1.3.	Les rapports de suivi de la mise en œuvre seront élaborés et transmis sur une base trimestrielle. Une compilation de ces rapports sera effectuée sur une base annuelle. Ces rapports seront élaborés tout au long de la mise en œuvre du projet.	<b>Entité en charge :</b> Maître d'Ouvrage, UGP / Équipe spécialisée en sauvegarde environnementale et sociale  <b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP  <b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet (principalement dans les ressources de la composante 4 du projet).	Trimestrielle tout au long de la mise en œuvre du projet
<b>NOTIFICATION D'INCIDENTS ET D'ACCIDENTS</b> Les incidents ou accidents lié au projet ou ayant une incidence sur le projet qui a, ou est susceptible d'avoir un effet négatif important sur l'environnement, les communautés	Signaler tout incident ou accident à la Banque mondiale dans les 48 heures et au plus tard 72 heures après avoir pris connaissance de l'incident ou de l'accident,	<b>Entité en charge :</b> Maître d'Ouvrage, UGP / Équipe spécialisée en sauvegarde environnementale et sociale  <b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP	Au plus 72 heures après enregistrement pour chaque incident.

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

	<p>touchées, le public ou les travailleurs seront systématiquement (i) enregistrées par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et (ii) notifiés à la Banque.</p> <p>La notification comprendra le maximum de détail disponible concernant l'incident ou l'accident, et indiquera les mesures immédiates prises pour y remédier. Si l'incident ou l'accident à un lien avec un fournisseur ou un prestataire de service, la notification comprendra l'ensemble des informations fournies par tout contractant ou entité de supervision, selon le cas.</p> <p>Une fiche type de notification des incidents sera transmise à l'ensemble des fournisseurs et prestataires.</p>	<p>conformément à l'outil de la Banque mondiale pour la réponse aux incidents environnementaux et sociaux (ESIRT).</p>	<p><b>Financement</b> : Fonds alloués au Projet (principalement dans les ressources de la composante 4 du projet).</p>	
<b>NES 1 : EVALUATION ET GESTION DES RISQUES ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX</b>				
1.1.	<p><b>STRUCTURE ORGANISATIONNELLE</b></p> <p>Les risques environnementaux et sociaux du projet seront gérés par l'UGP qui bénéficiera d'un renforcement de ses capacités dans le cadre du projet</p>	<p>(i) Le recrutement de spécialistes en environnement et en développement social sera effectué au début du projet.</p> <p>(ii) L'évaluation des</p>	<p>Entité en charge : Maître d'Ouvrage, UGP / Équipe spécialisée en sauvegarde environnementale et sociale</p> <p>Responsabilité : Coordinateur de l'UGP</p>	Fin du Projet

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

	<p>comprenant : (i) le recrutement de spécialistes en environnement et en développement social, (ii) la mise en œuvre d'un programme de formation du personnel basé sur une évaluation des capacités et besoin en formation, (iii) la mobilisation d'une expertise externe en fonction des besoins spécifiques, (iv) le renforcement des capacités opérationnelles et logistiques, (v) l'appui à la décentralisation des activités à travers le renforcement de Comités préfectoraux de suivi environnemental et social.</p>	<p>capacités et besoin en formation sera réalisée au cours de la première année du projet. La mise en œuvre du programme de formation du personnel sera réalisée tout au long du projet. (ii) Les expertises externes spécifiques seront mobilisées au début du projet. (iii) Le renforcement des capacités opérationnelles et logistiques ainsi que l'appui à la décentralisation des activités à travers le renforcement de Comités préfectoraux au début du projet et tout au long du projet peut commencer après la mise en place de l'UGP et durant,</p>	<p>Financement : Fonds alloués au Projet (principalement dans les ressources des composantes 3 et 4 du projet).</p>	
<p>1.2.</p>	<p><b>ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE</b> Des évaluations environnementale et sociale seront réalisées systématiquement pour l'ensemble des sous-projets associés afin d'identifier et d'évaluer les risques et impacts environnementaux et</p>	<p>Avant le démarrage de chacune des activités concernées. La mise en œuvre des mesures des études E&amp;S sera maintenue tout au long de la mise en œuvre du projet notamment à</p>	<p><b>Entité en charge</b> : Maître d'Ouvrage, UGP / Équipe spécialisée en sauvegarde environnementale et sociale</p>	<p>Au plus tard les 6 mois à compter de la date de mise en vigueur (ou de mise en place de l'UGP).</p>

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

	<p>sociaux du sous projet et les mesures d'atténuation appropriées. Il est actuellement prévu la réalisation d'EIES pour les activités liées à la gestion des aires protégées ciblées par le projet et pour les travaux prévus dans ce cadre (réhabilitations des routes et de logements partiellement touchés, construction des maisons et des digues...). La réalisation de screening environnementaux et sociaux pour l'ensemble du projet (routes, digues, logement et maisons...) en périphérie des aires protégées est aussi prévu.</p>	<p>travers la mise en œuvre des PGES.</p>	<p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet</p>	
<p>1.3.</p>	<p><b>OUTILS ET INSTRUMENTS DE GESTION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer et mettre en œuvre le PEES</li> <li>- Élaborer, approuver et mettre en œuvre le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes suivant les NES 10 de la Banque mondiale</li> <li>- Préparer, faire des études préliminaires et élaborer un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) qui donne les orientations afin d'évaluer les risques, effets et les impacts environnementaux</li> </ul>	<p>Le plus tôt possible et avant l'élaboration des dossiers d'appel d'offres Projeter la réalisation de ces outils dans les 2 mois, à compter de l'obtention de l'approbation du Conseil d'Administration de la Banque mondiale et avant le lancement des travaux de Génie Civil et des autres activités du projet</p> <p>Outil à préparer, pouvant être mis en application avant le début des travaux de construction de</p>	<p><b>Entité en charge :</b> Maître d'Ouvrage, UGP / Équipe spécialisée en sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet</p>	<p>À appliquer au cours de la mise en œuvre du Projet</p>

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

	<p>et sociaux des sous-projets par composante avant leur mise en exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre de Réinstallation (CR)</li> <li>- Plan d'Actions de Réinstallation (PAR)</li> <li>- Procédures de gestion des travailleurs</li> <li>- Évaluation des risques de violences sexistes</li> <li>- Préparation d'EIES et PGES, y compris le mécanisme de gestion et suivi des mesures de mitigation, en tenant compte des directives du CGES</li> <li>- Élaboration du PGES conforme aux NES 1 de la Banque mondiale</li> <li>- Mise à jour, approbation et mise en œuvre du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes, conforme aux NES 10 de la Banque mondiale</li> <li>- Préparation des Termes de Références des activités nécessitant l'assistance technique de tiers spécialisés</li> </ul>	<p>logement et de réhabilitation des infrastructures critiques</p> <p>Avant le lancement de toute activité nécessitant le recours à ces instruments pour servir de bases d'analyses et de prise de décisions selon les orientations du CGES</p> <p>En fonction de la performance du Projet, avant le lancement de toute activité d'assistance technique</p>		
1.4.	<p><b>GESTION DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES :</b></p>	<p>Avant la préparation des dossiers d'appel d'offres.</p>	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la</p>	<p>Durant la durée de vie du</p>

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

	<p>L'établissement et la mise en application des procédures de gestion des fournisseurs, des prestataires et de leurs sous-traitants comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les exigences environnementales et sociales, qui seront à intégrer dans les dossiers d'appel d'offres (DAO) des travaux Génie Civil</li> <li>- Les exigences sur la gestion environnementale et sociale présentées dans l'EIES et le PGES seront intégrées dans les contrats et les sous-contrats</li> <li>- Les codes de conduite, les conditions de travail et de gestion de la relation employeur-travailleur seront exigés aux entreprises et à leurs sous-traitants retenus</li> <li>- Intégrer et mettre en œuvre le Plan d'action sur la prévention des violences sexistes, à stipuler dans le PGES</li> <li>- Les coûts détaillés de la mise en œuvre du PGES, en définissant les ressources requises pour atténuer les</li> </ul>	<p>Maintenir les procédures tout au long de la mise en œuvre du Projet.</p>	<p>sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au projet</p>	<p>projet</p>
--	--	---	--	---------------

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

	<p>risques, effets et impacts environnementaux et sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le suivi, la surveillance et la mise en conformité des entrepreneurs selon les exigences</li> <li>- La mise à disposition d'un mécanisme de plaintes pour les entrepreneurs, leurs sous-traitants, les communautés et autres plaignants</li> <li>- S'assurer que les entrepreneurs fournissent les détails sur les mesures relatives à la santé et à la sécurité au travail</li> <li>- S'assurer que l'entrepreneur développe un mécanisme de gestion des plaintes de leurs travailleurs directs et des contractuels</li> <li>- L'entrepreneur devra préparer et mettre en œuvre un Plan de Gestion de sa main d'œuvre</li> </ul>			
1.5.	<p><b>PERMIS, APPROBATIONS ET AUTORISATIONS</b> : Obtenir ou aider à obtenir, le cas échéant, auprès des autorités nationales compétentes les</p>	<p>Avant le démarrage de toute activité exigeant un permis, une approbation ou une autorisation.</p>	<p><b>Entité en charge</b> :UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p>	<p>Durant la durée de vie du Projet</p>

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

	<p>permis, approbations et autorisations applicables au Projet à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permis environnemental</li> <li>- Permis de rejet d'eaux usées et d'effluents</li> <li>- Droits fonciers et droits d'usage des terres acquises par expropriation ou par d'autres procédures obligatoires en vertu du droit national, ou des terres négociées avec des propriétaires fonciers privés</li> <li>- Permis de construire</li> <li>- Permis d'élagage, etc.</li> <li>- Autres permis nécessaires selon les besoins</li> </ul> <p>Respecter ou veiller à faire respecter, le cas échéant, les conditions associées à ces permis, approbations et autorisations tout au long de la mise en œuvre du Projet.</p>	<p>Avant le recrutement des entrepreneurs</p>	<p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet</p>	
<p>1.6</p>	<p><b>SUIVI PAR DES TIERS :</b> Un tiers sera mobilisé pour réaliser un suivi et évaluation de la mise en œuvre des réalisations du projet, en tenant compte de la mise en cohérence de ces dernières au Manuel de Procédures du Projet Les noms des personnes concernées et les tâches à effectuer seront</p>	<p>Une fois par an durant la mise en œuvre du Projet</p>	<p><b>Entité en charge :</b>UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués</p>	<p>Durant la mise en œuvre du Projet</p>

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS

PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)

	spécifiés au lancement du processus de suivi et évaluation		au Projet	
<b>NES 2 : EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL</b>				
2.1	<p><b>PROCÉDURES DE GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE :</b> Établir des procédures de gestion de la main-d'œuvre, se conformant au Code de Travail en vigueur au niveau de l'Union des Comores, et tenant compte des NES 2 faisant partie intégrante du CGES. Le Plan de Gestion des Travailleurs sera révisé et affiné en fonction des résultats des évaluations effectuées durant la durée de vie du Projet</p>	3 (trois) mois après l'obtention de l'approbation du Conseil d'Administration de la Banque mondiale	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet</p>	Durant la période de mise en œuvre du Projet
2.2	<p><b>MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES DES TRAVAILLEURS DU PROJET :</b> Établir et maintenir un mécanisme de gestion des plaintes pour les travailleurs du Projet, pour les travailleurs directs en considérant le cas des contractants et la main d'œuvre communautaire</p>	<p>Le mécanisme de gestion des plaintes élaboré dans le cadre du CGES</p> <p>Mécanisme opérationnel 3 (trois) mois après l'obtention de l'approbation du Conseil d'Administration de la Banque mondiale, et avant la sélection des entreprises et des travailleurs du Projet</p>	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet</p>	À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet
2.3	<p><b>MESURES SST :</b> Mettre au point et appliquer des</p>	Avant le démarrage des activités du projet,	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la</p>	À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

	mesures relatives à la santé et à la sécurité au travail (SST) en se référant aux NES 4 et en l'intégrant dans le CGES	notamment les travaux, et durant l'établissement du CGES dès que possible, lors de la phase de préparation du Projet	sauvegarde environnementale et sociale  <b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP  <b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet	du Projet
2.4	<b>PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE :</b> Inclure des dispositifs de préparation et de réponse aux situations d'urgence dans les mesures SST indiquées au paragraphe 2.3, et assurer leur coordination avec les mesures définies au paragraphe 4.5.	Avant le démarrage des activités du projet, notamment les travaux, et durant l'établissement du CGES dès que possible, lors de la phase de préparation du Projet	<b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale  <b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP  <b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet	À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet
2.5	<b>FORMATION DES TRAVAILLEURS DU PROJET :</b> Organiser des formations à l'intention des travailleurs au sein du Projet afin de mieux les informer des risques et d'atténuer les effets du Projet sur les populations locales, comme stipulé dans le CGES, le Plan de Gestion des Travailleurs et le Plan d'Action contre les violences sexistes.	Avant le démarrage des travaux. Tenir régulièrement des séances de recyclage.  À maintenir tout au long de la durée de vie du Projet	<b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale  <b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP  <b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet	À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet
<b>NES 3 : EFFICACITÉ DES RESSOURCES ET PRÉVENTION ET GESTION DE LA POLLUTION</b>				

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

3.1.	<p><b>GESTION DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES DANGEREUSES</b> Des procédures relatives à la gestion des déchets et des matières dangereuses et des pollutions et nuisances sont incluses dans le CGES, le PGES du projet et seront incluses dans les EIES/PGES relatives aux travaux de Réhabilitations et de constructions des maisons, des logements, des digues et des routes. Ces procédures seront spécifiées dans les contrats passés avec les fournisseurs et prestataires.</p>	Ces procédures de gestion sont inscrites systématiquement dans les PGES et dans les marchés/contrats du projet.	<p><b>Entité en charge</b> :UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité</b> : Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement</b> : Fonds alloués au Projet (principalement les composantes 1 ; 2 et 3).</p>	Maintenu tout au long de la mise en œuvre du projet.
<b>NES 4 : SANTÉ ET SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRES</b>				
4.1.	<p><b>FORMATION DES TRAVAILLEURS</b> : Mettre en œuvre la formation des travailleurs du Projet, visant à accroître la sensibilisation aux risques et à atténuer les impacts sur les communautés locales, comme stipulé dans le CGES, le Plan de Gestion des Travailleurs et le Plan d'Action contre les violences sexistes.</p>	<p>Avant le démarrage des travaux. Tenir régulièrement des séances de recyclage.</p> <p>À maintenir tout au long de la durée de vie du projet.</p>	<p><b>Entité en charge</b> :UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité</b> : Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement</b> : Fonds alloués au Projet</p>	À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet
4.2	<p><b>CIRCULATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b> : Après consultation des communautés</p>	À l'établissement du CGES. Plan du dépôt des engins de chantiers à établir et	<b>Entité en charge</b> :UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde	À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

	<p>hôtes, élaborer et mettre en œuvre des mesures et actions dans le cadre de l'élaboration du CGES, permettant d'évaluer et de gérer les risques liés à la circulation et à la sécurité routière. Les entreprises devront établir un Plan de Gestion de la Circulation et de Sécurité Routière, tenant compte des impacts sur les déplacements des engins de chantiers, comme stipulé dans le CGES, et qu'elles doivent communiquer aux communautés locales.</p>	<p>négoier avec les communautés hôtes avant le démarrage des travaux.</p> <p>Ces mesures et actions sont maintenues tout au long de la mise en œuvre du Projet.</p>	<p>environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet</p>	
4.3	<p><b>SANTÉ ET SÉCURITÉ DES POPULATIONS :</b></p> <p>Dans le cadre du CGES, décrire et développer dans le PGES les mesures et actions permettant d'évaluer et de gérer les risques et les effets que pourraient engendrer les activités du Projet pour les populations locales, y compris ceux liés à la présence des travailleurs du Projet et à l'afflux de main-d'œuvre.</p>	<p>Avant le démarrage des travaux.</p> <p>Ces mesures et actions sont maintenues tout au long de la mise en œuvre du Projet.</p>	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet</p>	À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet
4.4	<p><b>RISQUES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, D'EXPLOITATION ET DE SÉVICES SEXUELS :</b></p> <p>Élaborer et mettre en œuvre des mesures et actions permettant d'évaluer et de gérer les risques de violences sexistes, d'exploitation et</p>	<p>Avant le démarrage des travaux.</p> <p>Ces mesures et actions sont maintenues tout au long de la mise en œuvre du Projet.</p>	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p>	À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

	<p>de sévices sexuels à partir des mécanismes existants au niveau national. Après une fine analyse de ces aspects, un plan sera établi et mis en œuvre.</p>		<p><b>Financement</b> : Fonds alloués au Projet</p>	
4.5	<p><b>MESURES D'INTERVENTION D'URGENCE :</b> Ces mesures devront être définies dans le cadre de l'élaboration du CGES, et approfondies dans le PGES.</p>	<p>Avant le démarrage des travaux.  Ces mesures et actions sont maintenues tout au long de la mise en œuvre du Projet.</p>	<p><b>Entité en charge</b> :UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale  <b>Responsabilité</b> : Coordinateur de l'UGP  <b>Financement</b> : Fonds alloués au Projet</p>	<p><i>À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet</i></p>
4.6	<p><b>FORMATION À L'INTENTION DES POPULATIONS :</b> Le Gouvernement de l'Union des Comores devra organiser des séances de formation à l'intention des populations locales afin de mieux leur faire prendre conscience des risques et d'atténuer les effets relatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux méthodes de prévention des maladies transmissibles (VIH-SIDA, Maladies sexuellement Transmissibles, VBG)</li> <li>- Mécanisme de résolution des</li> </ul>	<p>Avant le démarrage des travaux. Faire régulièrement des séances de recyclage.</p>	<p><b>Entité en charge</b> : UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale  <b>Responsabilité</b> : Coordinateur de l'UGP  <b>Financement</b> : Fonds alloués au Projet</p>	<p>À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet</p>

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS

PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)

	<p>plaintes comme décrit dans le CGES, EIES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consignes de sécurité routière</li> </ul>			
NES 5 : ACQUISITION DE TERRES, RESTRICTIONS A L'UTILISATION DES TERRES ET REINSTALLATION INVOLONTAIRE				
<b>5.1</b>	<p><b>ACQUISITION DE TERRES ET RÉINSTALLATIONS :</b></p> <p>L'exécution des activités du projet requerra des acquisitions de terres, et l'imposition de restrictions sur leur utilisation occasionnera des actions de réinstallations involontaires. Les orientations pour évaluer la nature et l'ampleur des acquisitions de terres et des réinstallations involontaires anticipées, au titre du Projet, ainsi que le recensement visant à identifier les personnes touchées, seront développées dans le CR.</p>	<p>Dès que possible, avant le décaissement des fonds, et avant le démarrage des activités du Projet</p>	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet</p>	<p>À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet</p>
<b>5.2</b>	<p><b>ACQUISITION DE TERRES ET REINSTALLATIONS</b></p> <p>Les activités du projet devraient nécessiter l'acquisition de terres, des restrictions sur l'utilisation des terres et une certaine réinstallation involontaire. Un cadre de politique de réinstallation (CPR) sera élaboré</p>	<p>Après l'approbation du Conseil d'administration de la Banque mondiale (2 mois).</p> <p>Avant le début des activités et le déblocage des fonds</p> <p>Avant le début des travaux</p>	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale et comité de pilotage</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p>	<p>Maintenu tout au long de la mise en œuvre du projet.</p>

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

	<p>pour fournir des orientations lorsque les besoins d'acquisition de terres pourraient augmenter.</p> <p>Lorsque le sous-projet l'exigera, un plan d'action de réinstallation/plan d'action de réinstallation sera préparé et mis en œuvre.</p>	de construction du sous-projet	<p><b>financement :</b> Le développement du plan sera financé par le fond alloué au projet principalement les ressources de la composante 1 et 2</p>	
<b>5.3</b>	<p><b>PLANS DE RÉINSTALLATION :</b> Établir et mettre en œuvre des plans de réinstallation conformes aux exigences du cadre de politique de réinstallation (CPR) et de la NES 5.</p>	Avant le démarrage des activités donnant lieu à des réinstallations involontaires.	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet</p>	À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet
<b>5.4</b>	<p><b>SUIVI ET RAPPORTS</b> Si des activités d'acquisition de terres ou de réinstallation involontaire venaient à être mises en œuvre dans le cadre du Projet, leur suivi serait intégré au rapportage du PEES.</p>	à commencer dès le premier trimestre de la phase des travaux, durant le projet et en particulier en cas d'urgence	<p><b>Entité en charge :</b> UGP</p> <p><b>Responsabilité :</b> Le Coordonnateur du projet pourrait s'appuyer à la fois sur les ingénieurs des sites, les spécialistes E&amp;S de l'UGP et ceux de la MDC et sur les Comités communaux mis en place par le projet.</p> <p><b>Financement :</b></p>	<i>À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet</i>

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS

PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)

			Le suivi serait financé par les ressources de la composante 1 ; 2 et 4.	
5.5	<p><b>MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES :</b> Élaborer et mettre en œuvre les modalités de mécanisme de gestion des plaintes portant sur les réinstallations (lorsque ce mécanisme est distinct du mécanisme de gestion des plaintes défini sous la NES 10.</p>	Avant le démarrage des activités de réinstallation.	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP et qui va s'appuyer à la fois sur les spécialistes E&amp;S et sur les Comités communaux mis en place dans les ZIP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet</p>	À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet
<b>NES 6 : CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES</b>				
6.1	<p><b>RISQUES ET IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ</b> Des évaluations des risques et impacts sur la biodiversité seront réalisées dans le cadre de chacune des évaluations environnementales et sociales prévues dans le cadre du projet et des mesures pour gérer ces risques seront incluses dans les PGES du projet. Ces PGES comprendront notamment les circonstances dans lesquelles des</p>	<p>Après l'approbation du Conseil d'administration de la Banque mondiale (3 mois).</p> <p>Avant de commencer les activités du projet.</p>	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP et qui va s'appuyer à la fois sur les spécialistes E&amp;S et sur les Comités communaux mis en place dans les ZIP</p>	À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet.

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS

PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)

	recours à des compensations seraient possibles.		<b>Financement</b> : Fonds alloués au Projet	
NES 7 : PEUPLE AUTOCHTONES / COMMUNAUTES LOCALES				
NES 8 : PATRIMOINE CULTURE				
8.1	<b>DÉCOUVERTES FORTUITES :</b> Élaborer et mettre en œuvre une procédure de découverte fortuite.	Avant le démarrage et tout au long des travaux.	<b>Entité en charge</b> : UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale  <b>Responsabilité</b> : Coordinateur de l'UGP  <b>Financement</b> : Fonds alloués au Projet	À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet.
8.2	<b>PATRIMOINE CULTUREL :</b> Définir dans le CGES des mesures permettant de gérer les risques et les effets sur le patrimoine culturel.	Avant toute perturbation sur le site.	<b>Entité en charge</b> : UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale  <b>Responsabilité</b> : Coordinateur de l'UGP  <b>Financement</b> : Fonds alloués au Projet	Fin des travaux de génie-civile et à maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet
NES 9 : INTERMEDIAIRES FINANCIERS				

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS

PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)

N/A				
NES 10 : MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES ET DIVULGATION D'INFORMATIONS				
10.1.	<p><b>PRÉPARATION DU PMPP :</b> Préparer et diffuser un Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP). Procéder à une mise à jour systématique. Élaborer, suivant la disponibilité, des données des plans par composante</p>	<p>Ebauche initiale avant l'Évaluation et mise à jour avant l'Approbation du conseil administratif de la Banque mondiale.</p>	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet</p>	<p>À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet</p>
10.2	<p><b>MISE EN ŒUVRE DU PMPP :</b> Le PMPP est intégré dans le système de gestion du projet. Les ressources correspondantes seront mises à disposition du projet pour mettre en œuvre le PMPP.</p>	<p>Au démarrage du projet et pendant sa mise en œuvre.</p>	<p><b>Entité en charge :</b> UGP/ Équipe chargée de la sauvegarde environnementale et sociale</p> <p><b>Responsabilité :</b> Coordinateur de l'UGP</p> <p><b>Financement :</b> Fonds alloués au Projet</p>	<p>À maintenir tout au long de la période de mise en œuvre du Projet</p>
<b>Appui au renforcement des capacités</b>				
<b>Indiquer le type de formation à offrir</b>		<b>Déterminer les groupes cibles et le calendrier des séances de formation</b>		<b>Indiquer les séances de formation tenues</b>
<p>À titre d'exemple, une formation peut être nécessaire sur les volets suivants :</p> <p>1) Recensement et mobilisation des</p>		<p>1) Maître d'Ouvrage, UGP/Équipe Sauvegarde Environnementale et Sociale : <b>une (1) semaine</b> ;</p> <p>2) Maître d'Ouvrage, UGP/Équipe Sauvegarde Environnementale et Sociale, Bureaux d'étude,</p>		

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

<p>parties prenantes</p> <p>2) Aspects particuliers de l'évaluation environnementale et sociale</p> <p>3) Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement au travail ;</p> <p>4) Sensibilisation sur les MST/IST et VIH SIDA</p> <p>5) Préparation et réponse aux situations d'urgence</p> <p>6) Prévention des risques de violences basés au genre</p> <p>7) Formation sur les incapacités inclusives</p> <p>8) Mécanisme de gestion des plaintes</p> <p>9) Evaluation, Suivi et reporting</p> <p>10) Procédures de gestion des travailleurs</p> <p>11) Formation des travailleurs du Projet à la santé et à la sécurité au travail, à la prévention des situations d'urgence et aux modalités de préparation et de réponse aux dites situations</p> <p>12) Formation des maçons</p> <p>13) Formation des superviseurs de chantier de reconstruction</p> <p>14) Formation des membres des Comités d'Habitat au processus de construction de logements pilotes</p> <p>15) Formation des agents sapeurs-pompiers,</p> <p>16) Formation à l'élaboration des outils de planification territoriale</p>	<p>entreprises locales intervenant dans les domaines pouvant avoir des impacts sur l'environnement physique et/ou social: <b>5 jours à une (1) semaine avant le démarrage des travaux;</b></p> <p>3) Maître d'Ouvrage, UGP/Equipe Sauvegarde Environnementale et Sociale, Bureaux d'étude, entreprises locales intervenant dans les domaines pouvant avoir des impacts sur l'environnement physique et/ou social: <b>5 jours à une (1) semaine ;</b></p> <p>4) Populations des ZIP :</p> <p>Entreprises sélectionnées par l'UGP UGP/Equipe Sauvegarde Environnementale et Sociale</p> <p>Entreprises sélectionnées par l'UGP</p> <p>Maçons locaux Superviseurs de chantiers locaux</p> <p>Membres des Comités d'Habitat</p> <p>Agents sapeurs- pompiers de DGSC Maître d'Ouvrage</p> <p>Maître d'Ouvrage et de l'UGP</p>	
--	--	--

**PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE en Union des Comores /POST-KENNETH RECOVERY AND RESILIENCE PROJECT IN COMOROS**

**PLAN D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / ENVIRONMENTAL AND SOCIAL COMMITMENT PLAN (ESCP)**

17) Formation en SIG		
----------------------	--	--